

COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

OUVERTURE DES ÉCOCENTRES SITUÉS À ACTON VALE ET À SAINT-HYACINTHE

Saint-Hyacinthe, le 2 mars 2018 – Le retour du printemps marque également la réouverture des écocentres de la Régie. Ceux-ci sont situés **au 1880, rue Brouillette à Saint-Hyacinthe et au 68, rue Noël-Lecomte à Acton Vale** et sont accessibles gratuitement, sur preuve de résidence, aux citoyens des 25 municipalités membres de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains.

Les sites seront **ouverts tous les samedis et les dimanches de 8 h 30 à 16 h 30, du 14 avril au 25 novembre 2018**. Dans le but d'améliorer les services offerts aux citoyens de toutes ses municipalités membres, **le site de Saint-Hyacinthe sera également ouvert tous les vendredis, de 8h30 à 16h30 à compter du 13 avril**.

Les **matières admissibles** sont : les peintures, les huiles et les filtres à huile, les métaux, les pneus déjantés et propres, d'un diamètre inférieur à 112,5 cm (45 pouces), la brique, les résidus informatiques et électroniques, les vieux meubles, les résidus de bois et les débris de construction et de démolition. Pour une question de logistique, seules les remorques de 4 pieds x 8 pieds ou moins sont acceptées au site. De plus et pour cette même raison, les véhicules plus volumineux qu'une automobile, une camionnette ou un camion (*pick-up*) ne sont pas acceptés au site.

Aucun entrepreneur n'est admis aux sites pour disposer des résidus liés à ses opérations commerciales.

CONTRIBUEZ À RÉDUIRE LES FILES D'ATTENTE...

Il est important de contribuer à réduire les files d'attente... Comment ?

- En triant les matières avant d'arriver aux écocentres.
- En se faisant assister par un parent ou un ami pour procéder au déchargement des matières.
(Le personnel de la Régie n'est pas autorisé à procéder au déchargement des véhicules).

ATTENTION !!! ATTENTION !!! ATTENTION !!!

Les résidus verts (branches, gazon, tourbe et feuilles) ne sont pas acceptés aux écocentres, de même que les résidus domestiques dangereux, à l'exception des peintures et des huiles.

DEUX SITES ACCEPTENT LA TERRE ET LES BRANCHES

Saint-Hyacinthe : au 1000, rue Lemire
Du lundi au jeudi : 8h00 à 16h15
Vendredi : 8h00 à 12h45
De la mi-avril jusqu'à la fin novembre

▪ **Acton Vale** : à l'extrémité de la rue Bernier
En tout temps